



LES FORMATIONS AUX METIERS DU CHEVAL EN REGION PACA

EDITION 2014

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Filière Cheval PACA

FILIERE CHEVAL PACA
Maison REGIONALE DES SPORTS
809 boulevard des écureuils
06210 MANDELIEU
Tel : 04 92 97 46 83
Fax 04 92 97 46 78
contact@filierechevalpaca.com
www.filierechevalpaca.com



SE FORMER AUX METIERS DU CHEVAL EN PACA

La filière équine par la diversité de ses activités, élevage, utilisateurs (centres équestres, cavaliers professionnels, fermes équestres), entraîneurs des courses, sociétés des courses, prestataires (maréchal ferrant, vétérinaires...) attire de nombreux jeunes, dont près de la moitié de femmes, qui souhaitent pouvoir concilier passion du cheval et vie professionnelle.

Le marché de l'emploi qui offre des dizaines de métiers, directement au contact ou non des équidés, réclame une main d'œuvre hautement qualifiée, capable de s'adapter aux tailles des entreprises qui vont des EURL à un seul salarié jusqu'aux plus grandes.

Récemment les diplômes et certificats permettant d'accéder à l'enseignement et l'animation, ont subi un sérieux lifting avec l'arrivée du BPJEPS de niveau IV (équivalent au BAC) et d'un DEJEPS de niveau III (équivalent BTS/DUT) ainsi que l'apparition du CQP ASA et ORE, ou encore l'Animateur Assistant Equitation titres homologués par le ministère de l'emploi.

Il est possible en région PACA d'avoir accès à bon nombre de formations qui seront détaillées par type dans les pages suivantes : l'enseignement et l'animation, l'encadrement fédéral, le monde agricole, celui des courses, autres... A l'échelle nationale il existe un site dédié aux formations et à la recherche d'emploi/salarié dans la filière équine il s'agit de : www.equivoices.fr



SOMMAIRE

- Formations Jeunesse et Sport	P 3
- Animation (BAPAAT)	
- Enseignement (BPJEPS)	
- DEJEPS	P 5
-EQUIVALENCES	p 5-6
- Capacités Equestres Professionnelles (CEP)	P 7
- Certificat de Qualification Professionnelles (CQP ASA-CQP ORE-CQP EAE)	
- Formations fédérales	P 8
- Officiels de Compétitions	
- Encadrement (AAE, ATE)	
- Formations Agricoles	P 10
- Soigneur d'équidés	
- Eleveur Equin	
- Responsable d'entreprise hippique	
- Maréchal Ferrant	
- Formations des Courses	P 13
- Lad- Jockey / Lad- Driver	
- Jockey / Driver	
- Garçon de Voyage	
- Premier garçon	
- Assistant Entraîneur	
- Entraîneur	
- Autres Formations	P 15
- LEXIQUE	P 16



L'ANIMATION, L'ENSEIGNEMENT

LES FORMATIONS JEUNESSE ET SPORTS

1/ Brevet d'Aptitude Professionnelle aux fonctions d'Assistant d'Animateur Technicien (BAPAAT)

- **Définition du métier** : Le BAPAAT est le premier diplôme d'accompagnement avec le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Ce diplôme doit être considéré comme une base permettant de s'orienter vers beaucoup d'activités. Il permet l'encadrement contre rémunération de l'activité équestre

- **Diplôme** : Ce diplôme de niveau V est commun au secteur socioculturel et sportif. Il représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités sportives et socioculturelles. L'entrée en formation est possible dès 16 ans.

- **Emploi** : Travail sous la responsabilité d'un BEES 1 ou BPJEPS. L'effectif des enfants ne peut être supérieur à 8. Formation en alternance, le BAPAAT pour l'équitation comprend 2 supports techniques (accompagnement de randonnée équestre et poney).

CONTACTS :

Poney Club le Faré :
Support poney en 1 an
Route des Aubes
13400 AUBAGNE
Tel : 04.42.82.11.61



CFA Régional agricole public PACA
UFA Louis Giraud
Support poney ou randonnée équestre en 2 ans
Hameau de Serres
BP 274
84208 CARPENTRAS Cedex
Tel : 04.90.60.80.96

2/ Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport Activité Équestre (BPJEPS)

Créé en 2003, le BPJEPS est le sésame pour devenir « moniteur d'équitation ».

- **Définition du métier** : Cet enseignant équestre professionnel est nommé couramment « moniteur ». Il est un cadre de l'équitation. Il assure le contrôle et le dressage des chevaux de club, assure tous les soins, et sait reconnaître un cheval en bonne santé. Il accompagne la mise en selle des clients et leur donne un enseignement équestre. Il a en charge l'animation de ces groupes. Il est responsable de la sécurité des animaux et de ses clients, des publics dont il a la charge. Il exerce en autonomie son activité, est responsable au plan pédagogique et gère le projet d'activité inscrit dans le projet de la structure qui l'emploie.

- **Diplôme** : le BPJEPS Activités Equestres comporte 5 mentions différentes (Equitation, tourisme équestre, attelage, équitation western, équitation travail et tradition) c'est un diplôme de niveau IV (niveau permettant l'enseignement de cours d'équitation en toute autonomie) qui peut se passer en formation initiale ou en formation continue par alternance. Il remplace le BEES1 et atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue.

CONTACT :

Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
66A rue Saint Sébastien
CS 50240
13292 MARSEILLE Cedex 06
Tel : 04.88.04.00.10
Email : dr013@jdrjscs.gouv.fr
Site : www.paca.drjscs.gouv.fr



BPJEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (Activités Equestres)

Centres de formation au BP JEPS Activités Equestres

BPJEPS « AE » mention Equitation :

UFA Louis Giraud - Carpentras	04.90.60.80.96	cfa.carpentras@educagri.fr
Equisud Formation - Avignon	04.90.85.83.48	moya@cheval-avignon.com
CFPPA de Digne - Forcalquier	04 92 72 92 79	cfppa.antenne.forcalquier.digne@educagri.fr
Prépa-Sports - Aix en Provence	04.42.90.57.08	prepasports@wanadoo.fr
Odelvar- CFA FuturoSud - Vidauban	06.89.77.87.02	sophie.flament@odelvar.com
CEFTER PACA - Barcillonette	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr
EQUIVAR Formation -Besse sur Issole	06.33.16.81.52	equivarformation@yahoo.fr
ECVOS Formations - La Garde	06.40.23.05.82	ecvosformations@orange.fr
Club Hippique Aix Marseille	04.42.20.18.26	xavier@cham-aix.com
Kheops-Infa- Gemenos	06.12.04.66.35	kheops@free.fr
Centre Equestre d'Istres	04.42.56.10.87	regie.ledeven@wanadoo.fr
Prépa-équi06 -Villeneuve-Loubet	06.85.17.88.98	prepa-equi06@hotmail.fr
UFA d'Antibes	04.92.91.30.00	cfa.antibes@educagri.fr
C.E. les Collets Rouges Vitrolles	04.42.89.29.93	colletsrouges@yahoo.fr
JLS Impulsion -Tarascon	04.90.49.73.35	jls.impulsion@gmail.com

BPJEPS « AE » mention Tourisme Equestre :

Odelvar -CFA Futurosud-Vidauban	06.89.77.87.02	sophie.flament@odelvar.com
CFPPA de Digne/Carmejane	04 92 72 92 79	cfppa.digne@educagri.fr
CAP-TER Formations - Tavel	06 11 56 22 92	CapTerFormations@aol.com
CE La Grenouillère - Stes Maries de la Mer	04.90.97.90.22	grenouillere.cheval@wanadoo.fr
CEFTER PACA - Barcillonette	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr
ECVOS Formations - La Garde	06.40.23.05.82	ecvosformations@orange.fr

BPJEPS « AE » mention Equitation Western :

CEFTER PACA - Barcillonette	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr
UFA Louis Giraud - Carpentras	04.90.60.80.96	cfa.carpentras@educagri.fr

BPJEPS « AE » mention Equitation de Tradition et de Travail

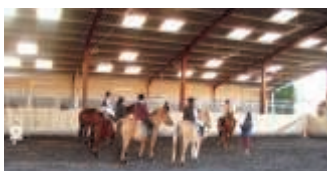
Equisud Formation - Avignon	04.90.85.83.48	www.cheval-avignon.com moya@cheval-avignon.com
-----------------------------	----------------	--

BPJEPS « AE » mention Attelage :

CEFTER PACA - Barcillonette	04.92.54.24.62	cefter-paca@wanadoo.fr
-----------------------------	----------------	--

Contact C.T.R. : M. Christian PAULEVE

E-mail: www.equestre.paca@free.fr





DEJEPS

Diplôme d'Etat Jeunesse de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - (24 mois)

Diplôme de Niveau III ayant pour objectif la conception et la coordination d'un projet de perfectionnement sportif

Existe pour chacune des 3 disciplines olympiques

Exigence technique : test d'entrée niveau Amateur 1 GP ou 5 classements dans le 1er quart Am2 GP minimum

Exigence pédagogique : BPJEPS ou BEES1 ou séance de perfectionnement+ entretien

Centre de Formation au DEJEPS Concours Complet

CEFTER PACA - Barillonette

04.92.54.24.62

cefter-paca@wanadoo.fr

EQUIVAR Formation - Besse sur Issole

06.33.16.81.52

equivarformation@yahoo.fr

Centre de Formation au DEJEPS Dressage

Centre de Formation au DEJEPS CSO

EQUIVAR Formation - Besse sur Issole

06.33.16.81.52

equivarformation@yahoo.fr

LES EQUIVALENCES

Certification délivrées par la FFE

Vous avez obtenu Equivalence dans le BPJEPS AE	Certifications délivrées par la Fédération Française d'Equitation									
	Brevets Fédéraux							Titres à finalités professionnelle		
	Degré 2	Degré 2 Tourisme équestre	Degré 3	Degré 3 Tourisme Equestre	BAP	ATE	GTE	Animateur poney délivré après le 13/11/09	ATE délivré après le 13/11/09	AAE
Exigences préalables à l'entrée en formation	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention tourisme équestre
Exigences préalables à l'entrée en formation					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
UC 1							Acquis			
UC 2							Acquis			
UC 3							Acquis			
UC 4							Acquis			
UC 5					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
UC 6					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
UC 7							Acquis			
UC 8							Acquis			
UC 9			Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre		Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention tourisme équestre		Acquis mention tourisme équestre	
UC 10							Acquis			5



LES EQUIVALENCES

Pour obtenir le BPJEPS, il faut réussir chacune des 10 UC constituant ce diplôme. Certains diplômes permettent des équivalences d'une partie des UC et/ou des exigences préalable à l'entrée en formation du BPJEPS

DIPLOMES DE L'AGRICULTURE

- BAC PRO CGEH : Test d'entrée BP toute mention + équivalences UC1-UC2-UC3-UC4-UC7
- Brevet Professionnel Responsable d'entreprise Hippique : test d'entrée+UC1-UC2-UC3-UC4-UC7
- BPREA : UC1-UC2-UC3-UC7

- Les titulaires d'un BP JEPS Activités Equestres bénéficient d'une équivalence pour les UCG 1, UCP 6, UCTA 6 et 1 UCARE du Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA).

BAPAAT

- équivalence "Test d'entrée + Exigences préalables à la mise en situation pédagogique" du BP de la mention correspondant au support présenté (équitation/PONEY ou tourisme équestre/RANDONNÉE ÉQUESTRE)

- équivalences UC5-UC6 du BPJEPS "AE"

CEP-CQP

Vous avez obtenu Equivalence dans le BPJEPS AE	Certifications délivrées par la commission paritaire nationale de l'emploi des entreprises équestres							
	Capacité équestre professionnelle 2 mention équitation	Capacité équestre professionnelle 2 mention Tourisme équestre	Capacité équestre professionnelle 3 mention équitation	Capacité équestre professionnelle 3 mention Tourisme équestre	CQP Animateur-soigneur-assistant		CQP ORE Mention tourisme équestre	CQP EAE Mention équitation
					Equitation	Tourisme Equestre		
Exigences préalables à l'entrée en formation	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention tourisme équestre	Acquis mention Equitation
Exigences préalables à l'entrée en formation					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
UC 1								
UC 2								
UC 3								
UC 4							Acquis	
UC 5					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
UC 6					Acquis	Acquis	Acquis	Acquis
UC 7							Acquis	
UC 8							Acquis	
UC 9			Acquis mention Equitation	Acquis mention tourisme équestre				
UC 10								



LES DIPLOMES DE LA PROFESSION

La Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi des Etablissements Equestre ou CPNE-EE vous propose des formations qualifiantes dès l'âge de 14 ans.

CAPACITE EQUESTRE PROFESSIONNELLES (CEP)

Vous pourrez accéder à la formation professionnelle à travers les capacités équestres professionnelles ou CEP.

Il existe trois différents niveaux de CEP correspondant aux besoins des entreprises équestres d'entretenir et d'améliorer la cavalerie proposée au public :

- la **CEP 1** qui est nécessaire à l'entrée en formation pour le Certificat de Qualification Professionnelle ou CQP ASA.
- La **CEP 2** qui correspond au niveau des exigences préalables pour l'entrée en BPJEPS nécessaire à l'entrée en formation pour la CQP ORE et la CQP EAE
- La **CEP 3** qui correspond au niveau de l'UC9 ou épreuves pratiques du BPJEPS et épreuve certificative de l'UC 3 de la CQP ORE

Les CEP 2 et 3 sont déclinés en 2 mentions : Equitation et Tourisme Equestre.

Elles sont acquises lors de la présentation devant jury de tests techniques (à cheval, à pied autour du cheval, de connaissance des soins et de manipulation des équidés).

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

L'accès à l'emploi se fait par le biais du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Il existe 3 mentions : Animateur Soigneur Assistant ou **CQP ASA**, Enseignant Animateur d'Equitation ou **CQP EAE** et Organisateur de Randonnée Equestre **CQP ORE**. Ces CQP figurent dans la convention collective et constitue donc une porte d'entrée dans le monde du travail.

Il existe deux CQP ASA, une mention équitation (E) et une mention Tourisme équestre (TE).

CQP ASA L'animateur soigneur assistant exerce le métier couramment appelé assistant, sous contrôle de l'enseignant titulaire du BPJEPS activités équestres ou du BEES équitation (maintenant équivalent au BPJEPS), ou du guide de tourisme équestre ou de l'accompagnateur de tourisme équestre (pour la mention tourisme équestre).

Il participe à l'entretien des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements ainsi qu'à l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète).

CE La Grenouillère - Stes Maries de la Mer (13)	04.90.97.90.22	grenouillere.cheval@wanadoo.fr (mention TE)
CE Ranch de la Rebousse - Courthézon (84)	04 90 70 88 42	larebousse@orange.fr (ASA mention E)
Les Enganes - Fontvieille (13)	04 90 54 72 10	enganes@wanadoo.fr (ASA mention TE)
Equisudformations - Avignon (84)	04 90.85.83.48	moya@cheval-avignon.com (ASA mention E)

CQP EAE : Il exerce ses fonctions en autonomie, notamment l'enseignement des bases des pratiques équestres, la préparation aux premiers niveaux de compétition des cavaliers ou l'accompagnement de ses cavaliers sur des itinéraires de promenade.

CQP ORE : Il peut exercer en tant que salarié, entrepreneur ou travailleur indépendant. Quelque soit le statut choisit, il dispose des compétences pour s'adapter à la clientèle, initier à la pratique de pleine nature, concevoir des itinéraires, organiser et encadrer **en autonomie** des promenades et des randonnées équestres

Les Enganes—Fontvieille (13)	04 90 54 72 10	enganes@wanadoo.fr
Cavaliers de la Louvière—Bedoin (84)	06 73 37 99 40	contact@cavaliersdelalouviere.com

Ces qualifications ont été définies par la concertation entre représentants d'employeurs et représentants de salariés.

Toutes les informations sont disponibles sur le site **www.cpne-ee.org**

Vous y trouverez les contenus, les formateurs, les tuteurs, les dates des sessions d'examen et bien d'autres informations encore, et ceci pour toute la France.



LES FORMATIONS FEDERALES

La FFE propose différentes formations permettant l'intervention au sein des circuits de compétition des différentes disciplines équestres, par l'obtention d'un statut de Technicien fédéral et par l'encadrement (désormais rémunérées) de certaines activités (poneys, tourisme équestre).

1/ LES OFFICIELS DE COMPETITION :

- **Mission** : les techniciens fédéraux exercent leur mission arbitrale en toute indépendance et impartialité dans le respect des règlements édictés par la FFE. Un technicien Fédéral est un membre du jury désigné pour contrôler une épreuve ou un concours. Le nombre et la catégorie de techniciens à désigner pour une épreuve ou un concours national sont fixés dans le Règlement fédéral, « disposition spécifiques » des disciplines.

- **Statut** : Il existe différents statuts nationaux : juge, arbitre, chef de piste, commissaire au paddock. Il existe 8 niveaux de techniciens : club, national 4, national 3, national 2, national 1, candidat international, international, international officiel.

- **Conditions** : l'âge minimum des juges est de 18 ans. Les mineurs à partir de 14 ans peuvent juger en épreuves club sous la responsabilité d'un technicien fédéral qualifié. Ces statuts sont délivrés par validation des CRE ou de la FFE sur présentation de dossiers faisant état notamment de la participation à des formations habilitées, l'expérience acquise lors des compétitions et parfois l'obtention d'épreuves techniques et théoriques.

2/ LES FORMATIONS D'ENCADREMENT

Formations professionnelles : AAE – ATE

AAE, ATE sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

L'ATE est un titre à finalité professionnel de niveau IV qui permet d'accompagner et de conduire des randonnées équestres en autonomie dans tout établissement dans le cadre de parcours identifiés.

L'AAE est un titre professionnel de niveau V qui permet d'initier au poney dans tout établissement sous l'autorité d'un titulaire du BEES 1 activités équestres, mention équitation, ou du BEES 2 activités équestres, ou du BPJEPS activités équestres toutes mentions.

ATE – Accompagnateur Tourisme Equestre

- Accompagnement et conduite de randonnées équestres à toute saison dans tout établissement dans le cadre d'itinéraires et d'étapes aménagés et reconnus (en assurant à la fois la sécurité et l'agrément des cavaliers ainsi qu'un emploi rationnel des chevaux)
- Niveau Galop 6 pleine nature ou Galop 6 Cavalier ou degré 2 cavalier ou degré 2 cavalier de tourisme équestre, 18 ans révolus+7jours de randonnées minimum dont 4 sans retour à la base attestés dans son carnet fédéral ou par un club affilié.+PSC1 ou AFPS
- 300H minimum de formation pouvant s'étaler de 3 mois à 2 ans max découpées en 5 modules
- 300H de stage pratique professionnel

Centres de formation ATE

Les 3 Fers - Agay (83)	06 85 42 51 50	www.les3fers.com
Les Enganes- Fontvieille (13)	04 90 54 72 10	www.lesenganes.ffe.com
Ecuries de Chambares- Clumanc (04)	04 92 37 26 21	www.cheval-provence.com
Ecuries de la LUYE - Gap (05)	04 92 52 46 88	www.lesecuriesdelaluye.ifrance.com
Cavaliers de la Louvière - Bedoin (84)	06 22 74 16 12	www.cavaliersdelalouviere.com

- *Test d'entrée et Session d'examen organisés par le CRTE*
- *Formation dispensée par un centre TE agréé par le CNTE*



AAE – Animateur Assistant Equitation

- Rôle d'animateur à titre bénévole ou professionnel
 - Valide les compétences à l'encadrement des activités pédagogiques dans les poney clubs
 - 18 ans et +, Galop 6+ PSC1 à l'entrée en formation
 - 4 modules environ 300H
 - Stage d'animation et d'observation en poney club de 300H minimum
- Formation dispensée par un Poney Club agréé AAE par la FFE

Centres de formation AAE dominante Poney

AC MANOSQUINS - Manosque (04)	04 92 72 06 29	
Centre Equestre d'Istres-Istres (13)	04 42 55 20 39	www.ledeven.com
C.E. les Collets Rouges- Vitrolles(13)	04.42.89.29.93	colletsrouges@yahoo.fr
Poney Club Canto Grihet—Beaurecueil (13)	04 42 61 09 14	info@canto-grihet.com
Ass Equ Cote Bleue la Bergerie - Martigues (13)	06 80 26 77 33	
Domaine Equestre du Poet– le Poet (05)	04 92 65 71 34	

Centres de formation AAE dominante Cheval

AC MANOSQUINS - Manosque (04)	04 92 72 06 29	
Centre Equestre d'Istres-Istres (13)	04 42 55 20 39	www.ledeven.com
C.E. les Collets Rouges- Vitrolles(13)	04.42.89.29.93	colletsrouges@yahoo.fr
Poney Club Canto Grihet—Beaurecueil (13)	04 42 61 09 14	info@canto-grihet.com
C.H. Marseille Allauch-Allauch (13)	04 91 68 41 89	chma.wifeo.com

Centres de formation AAE dominante Equitation d'Extérieur

Cavaliers de la Louvière - Bedoin (84)	06 22 74 16 12	www.cavaliersdelalouviere.com
Les 3 Fers - Agay (83)	06 85 42 51 50	www.les3fers.com



CONTACTS :

COMITE REGIONAL D'EQUITATION de PROVENCE

298, avenue du Club Hippique
13090 AIX EN PROVENCE

Tel : 04.42.20.88.02/Fax : 04.42.52.97.32

Site : www.provence-equitation.com / Email : creprovence@wanadoo.fr



COMITE REGIONAL D'EQUITATION de COTE D'AZUR

Maison régionale des sports
809, boulevard des écureuils
06210 MANDELIEU

Tel : 04.92.97.46.77/Fax : 04.92.97.46.78

Email : crecotedazur@yahoo.fr

Site : www.cotedazurequitation.org



LES FORMATIONS AGRICOLES

L'enseignement agricole propose 2 parcours d'études conduisant à des diplômes orientés vers les métiers du cheval : la filière professionnelle et la filière technologique.

La filière professionnelle permet de décrocher des diplômes qui ont pour principale vocation l'insertion directe dans la vie professionnelle (diplômes de niveau V type CAPA) et qui débouchent sur des postes d'ouvriers qualifiés dans les entreprises équestres.

La filière technologique offre la possibilité d'accéder au Bac professionnel et, dans la continuité des études, au BTSA (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) ouvrant la porte aux jeunes ayant des capacités scolaires, aux métiers de l'encadrement et de conseil (association de races, élevage....) notamment.

1/ LE SOIGNEUR D'EQUIDES : (CAPA)

- **Définition du métier :** Le soigneur d'équidés (anciennement Palefrenier Soigneur) est très important dans la vie du cheval puisqu'il va en assurer le quotidien, son bien-être, son confort. Le soigneur est un employé salarié dans une exploitation d'élevage, un centre équestre ou dans tout secteur de la valorisation des équidés. Il a pour mission l'entretien des écuries, des bâtiments. Il effectue son travail sous la responsabilité de ses supérieurs hiérarchiques. Il connaît les caractéristiques d'un cheval en bonne santé et il est capable de vérifier que tout se passe bien dans son écurie. Il gère l'alimentation, les soins, l'évolution des stocks et tient à jour les documents d'enregistrement des équidés. Il participe à l'entretien du matériel utilisé par les chevaux et il peut effectuer quelques réparations sur son lieu de travail ou éventuellement du transport.

- **Diplôme :** Ce diplôme de niveau V permet l'entrée dans la vie professionnelle comme ouvrier qualifié.

- **Emploi :** on accède à des emplois de cavalier-soigneur avec le CAPA Soigneur d'équidés. Poursuite d'études vers le BAC PRO ou niveau équivalent

CONTACT :

CFA Régional agricole public PACA

UFA . Louis Giraud
Chemin de l'hermitage
BP274
84208 CARPENTRAS Cedex
Tel : 04.90.60.80.96
Fax : 04.90.60.13.44
Mel : cfa.carpentras@educagri.fr
Site : campus.louisgiraud.online.fr



UFA Antibes
88, chemin des maures
06 600 ANTIBES
Tel : 04.92.91.30.00
Fax : 04.93.33.79.05
mel : cfa.antibes@educagri.fr

CFAR FA Antenne A Ter' à Cheval (Centre de Formation d'Apprentis Régional Formation Adapté)

Cette section accueille des jeunes à partir de 16 ans orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Le CFA propose un apprentissage avec une mesure d'accompagnement par le SESSAD Le Pied à l'Etrier (Service Education Spéciale et de Soins à Domicile) et d'une Reconnaissance de Travailleur Handicapé.

Il prépare au C.A.P. / C.A.P.A. (Agricole)

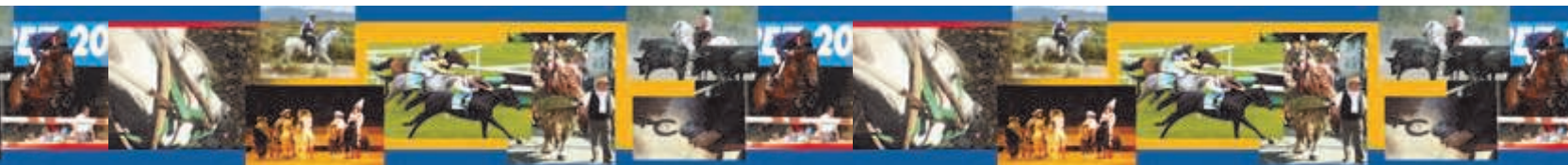
C'est une formation de niveau V, qui est possible en 2 ou 3 ans.

L'admission est possible dès signature d'un contrat d'apprentissage.

4 bis avenue de Lattre de tassigny
13090 AIX EN PROVENCE
Téléphone : 04 42 50 65 61
Télécopie : 04 42 63 47 42
E-Mail : ateracheval@formationmetier.fr

Filière Cheval PACA
Maison Régionale des Sports, 809 Bd des écureuils
06210 MANDELIEU LA NAPOULE





2/ ELEVEUR EQUIN OU RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE

ELEVEUR EQUIN :

- **Définition du métier :** l'éleveur est un responsable d'exploitation d'élevage dont la spécialité est le cheval. Il peut être employé dans une exploitation dont il n'est pas forcément propriétaire. Il produit, transforme et commercialise les produits de son exploitation. Il gère et prend les décisions qu'il convient. Il gère les aspects sociaux de son exploitation. Il doit avoir de bonnes qualités de gestionnaire.

- **Diplôme :**

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
Conduite et Gestion d'une exploitation Agricole
option système à dominante élevage support cheval en 3 ans

- **Emploi :** ouvrier qualifié dans les centres équestres et en élevage



3/RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE :

- **Définition du métier :**

Responsable d'entreprise équestre, ou responsable d'écurie, ou Groom dans le secteur des entreprises de loisirs et de compétition.

- **Diplôme :**

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
Conduite et Gestion de l'entreprise Hippique

- **Emploi :** devenir chef ou responsable d'entreprise, devenir salarié responsable du groom, devenir groom.

CONTACT :

CFA Régional agricole public PACA
U.F.A. Louis Giraud Chemin de l'hermitage BP274 84208 CARPENTRAS Cedex
Tel : 04.90.60.80.96
Fax : 04.90.60.13.44
Email : cfa.carpentras@educagri.fr
Site : campus.louisgiraud.online.fr

DIPLOMES :

Préparés en alternance sur deux ans ou 3 ans par la voie de l'apprentissage :

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) Soigneur d'équidés

Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)

Baccalauréat Professionnel en 3 ans Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)

Baccalauréat Professionnel en 3 ans Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH)



4/ MARECHAL FERRANT :

- **Définition du métier** : Spécialiste du pied, le maréchal ferrant est un maillon indispensable au bien-être et à la bonne santé du cheval tout au long de sa vie de travail. C'est un artisan dont le métier consiste à ferrer les pieds des chevaux et autres équidés et de s'occuper de leur parage.

- **Diplôme** : CAPA Activités Hippiques— spécialité Maréchalerie

- **Emploi** : Un maréchal-ferrant peut exercer en tant que salarié ou en tant qu'artisan indépendant.



Contact :

C.F.P.P.A. de AIX-VALABRE
5065, route de Gardanne
13548 GARDANNE
Tel : 04.42.58.46.41/06 14 56 62 66
Fax : 04.42.58.46.67
Email : cfppa.aix-valabre@educagri.fr



LES COURSES



Le monde des courses est un secteur économique dynamique. En France, 52 000 personnes travaillent au contact du cheval. Sur l'ensemble du territoire, cinq écoles (dont une en PACA) délivrent dès 14 ans, en alternance, sous statut scolaire ou d'apprentissage, des diplômes d'Etat qualifiés et un emploi à la clé. Sont délivrées la quatrième et la troisième de l'enseignement agricole, puis les diplômes de CAPA Lad-cavalier d'entraînement et le Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique (CGEH) option Courses .

1/ LAD-JOCKEY / LAD DRIVER :

- **Définition du métier :** Il assure les soins aux chevaux et participe à leur entraînement pour les courses sous la responsabilité de l'entraîneur. Fonctions occupées : travaux courants d'écurie, soins aux chevaux, alimentation, litière. Participation à l'entraînement des chevaux de course de galop (cavalier d'entraînement) ou de trot (lad-driver). Il entretient les harnachements et le matériel. Accompagne et transporte des chevaux aux courses. Il est salarié d'une écurie de course.

- **Diplôme :** Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) de Lad-cavalier d'entraînement en alternance sur 2 ans, Certificat de niveau V.

- **Emploi :** le CAPA vise à l'insertion professionnelle, mais il permet de poursuivre des études (, Baccalauréat Professionnel CGEH) Les emplois possibles avec ce diplôme sont ceux de Jockey, de driver ou d'entraîneur.

2/ JOCKEY ou DRIVER :

- **Définition du métier :** Il monte ou drive lors des réunions de course pour le compte de propriétaires différents (5 à 6 par jour), soit au trot (attelé ou monté), soit au galop (plat ou obstacle). La licence de monte est obligatoire (délivrée par France Galop et Cheval Français).

- **Diplôme :** Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) de Lad-cavalier d'entraînement . Certificat de niveau V, accessible après une formation d'un an.

- **Emploi :** Cet emploi peut aboutir plus tard à l'emploi d'entraîneur ou de premier garçon. C'est un métier très compétitif exercé par un nombre restreint de personnes.

3/ GARCON DE VOYAGE :

- **Définition du métier :** Il accompagne le cheval aux courses et le soigne pendant le déplacement. Il planifie et réalise le convoyage, il accompagne le cheval dans tous ces déplacements, il surveille les bonnes conditions de transport, d'accueil, et d'hébergement. Il toilette et prépare les chevaux. Il s'occupe des démarches administratives sur les hippodromes. Il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

- **Diplôme :** aucun diplôme spécifique. CAPA Lad Jockey. Le permis de conduire les véhicules poids lourd est conseillé.

- **Emploi :** le salarié peut accéder à l'emploi d'entraîneur.



LES COURSES

4/ PREMIER GARCON :

- **Définition du métier** : Le premier garçon veille à la bonne marche de l'écurie, gère l'alimentation et les soins aux chevaux. Il coordonne le travail diligent par l'entraîneur et met en œuvre le planning de la journée. Il remplace l'assistant entraîneur en son absence. C'est le chef du personnel, il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

- **Diplôme** : aucun diplôme spécifique puisque cette activité est une extension d'autres métiers. (CAPA de Lad-cavalier d'entraînement).

- **Emploi** : Le salarié peut accéder à l'emploi d'entraîneur.

5/ ASSISTANT ENTRAINEUR :

- **Définition du métier** : Il assiste l'entraîneur. Il s'occupe de la gestion des tâches administratives et représente l'entraîneur sur les hippodromes. il est salarié d'une écurie de course (poste de cadre).

6/ ENTRAINEUR :

- **Définition du métier** : Le travail de l'entraîneur de cheval de course est important dans la mesure où ce professionnel est celui qui connaît le plus le cheval. Il le soigne et assure son entraînement. On peut devenir chef d'entreprise avec ce métier. Les propriétaires lui confient leurs chevaux et comptent sur son rôle de conseiller. De nombreuses compétences sont indispensables : technicien, soigneur, spécialiste des courses, être capable de gérer la carrière d'un cheval, posséder des relations humaines. L'entraîneur est rémunéré par les pensions des chevaux qu'il entraîne. Il reçoit un pourcentage sur les gains acquis dans les courses de chevaux. Il gère l'écurie, le personnel, le matériel et les relations avec les propriétaires. Il planifie et met en œuvre l'entraînement et l'engagement des chevaux dans les épreuves.

- **Diplôme** : BAC PRO CGEH option course en alternance et en apprentissage

- **Emploi** : L'accès à tous les emplois de soins ou d'entraînement. La demande d'une licence d'entraîneur public est indispensable. (délivrée par France Galop et Cheval Français).

CONTACT :



L'ECOLE DES COURSES HIPPIQUES
A.F.A.S.E.C
Centre d'entraînement des plaines de l'Arbois
7776, chemin départemental 60 A
13480 CABRIES
Tel : 04.42.22.41.45
Mail : ech-cabries@afasec.fr
Site : www.afasec.fr



DIPLOMES :

4ème et 3ème Agricoles

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA) Lad, cavalier d'entraînement
par la voie scolaire en alternance

Bac Professionnel CGEH option courses par la voie de l'apprentissage et de l'alternance

Formation complémentaire : certificat d'aptitude professionnelle au transport d'animaux vivants (CAPTAV)



AUTRES FORMATIONS

Licence Professionnels Management des Etablissements Equestres

La licence professionnelle **en partenariat avec l'Université d'Angers** "Management des établissements équestres" vise à former des responsables d'établissements équestres sous statut associatif ou professionnel

contact : Cité du Cheval - Quartier Kilmaine - 13150 Tarascon
citeducheval@arles.cci.fr — Tél. : 04 90 99 46 80 - Fax : 04 90 43 58 67

OSTEOPATHIE EQUINE

Le diplôme d'ostéopathe nécessite désormais au préalable le diplôme de vétérinaire. 4 écoles nationales vétérinaires existent en France (Lyon, Maison-Alfort, Nantes et Toulouse).

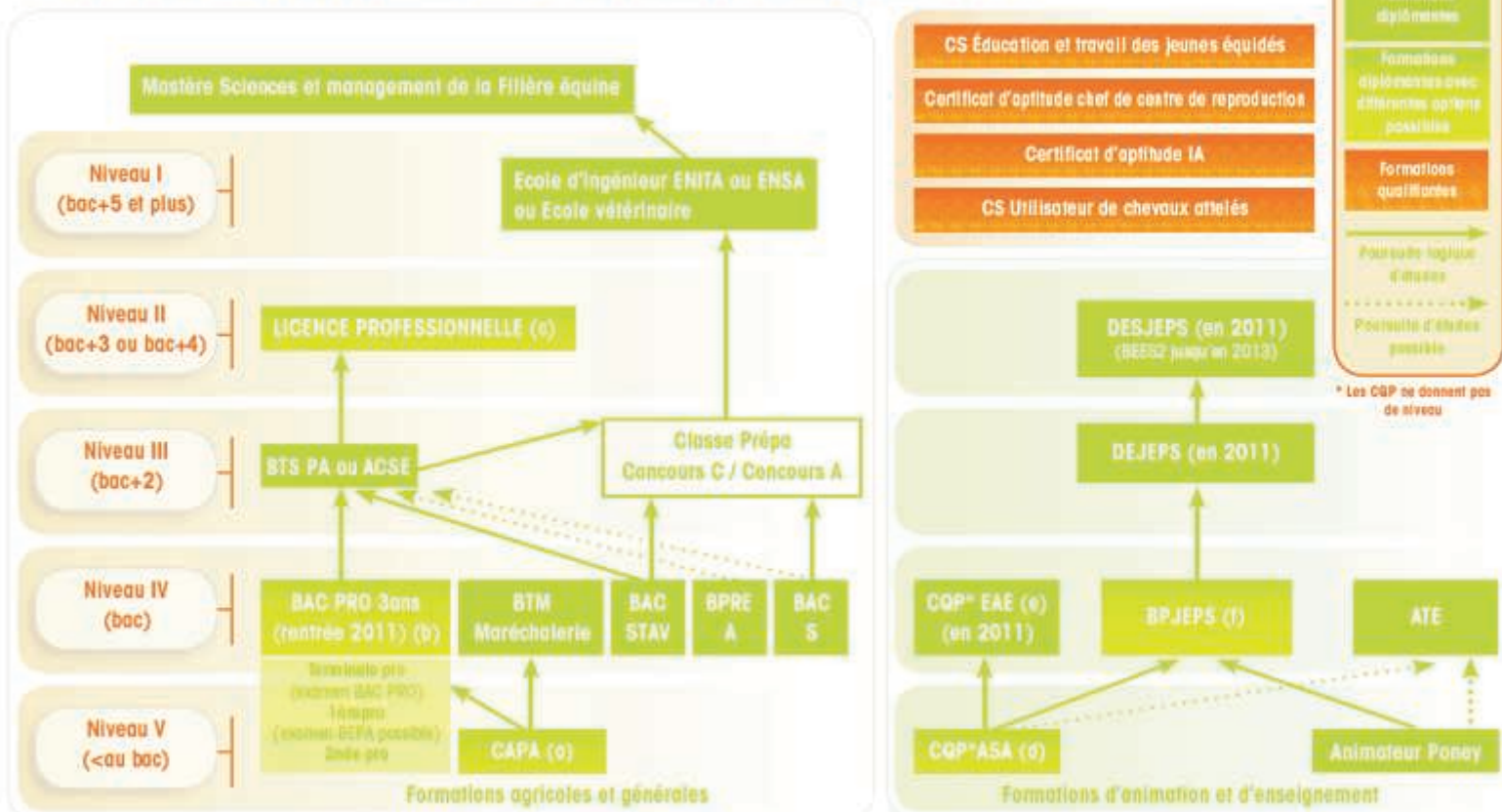
Informations :

Association Française des Ostéopathes Equins et Canins
 Cité du Cheval - Quartier Kilmaine - 13150 Tarascon
 email : sosostéopathes@aol.com — Tél. : 04 90 99 46 80 - Fax : 04 90 43 58 67

Atman - spécialisation ostéopathie animale
 2881 route des Crêtes- BP 262 - 06905 - Valbonne Sophia Antipolis
 Email : contact@atman.fr Tel : 04 93 647 991-Fax

SCHÉMA DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LA FILIÈRE ÉQUINE

Seules les formations agréées par le RNCP sont présentées ici, ainsi que celles dont le certificat est indispensable pour l'exercice de la fonction



(a) Soigneur d'équidés, maréchalier, cavalier d'entraînement lead driver/jockey - (b) CGEA SDE support équin, * activités hippiques * options non connues en 2010 - (c) Management des établissements équestres, commercialisation des produits équin - (d) mention équitation (cheval, poney) ou tourisme équestre - (e) enseignant animateur d'équitation - (f) équitation, attelage, équitation de travail, équitation western, tourisme équestre.



LEXIQUE

AAE : Animateur Assistant Equitation
AE : Activités Equestres
AFPS : Attestation de Formation aux Premiers Secours
APB : Animateur Poney Bénévole
ATE : Accompagnateur de Tourisme Equestre
BAC PRO : Baccalauréat Professionnel
BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAPAAT : Brevet d'Aptitude Professionnelle aux Fonctions d'Assistant Animateur Technicien
BAP : Brevet d'Animateur Poney
BE : Brevet d'Etat
BEES : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
BEPA : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles
BP : Brevet Professionnel
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
BP REA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole
BTSA : Brevet Technicien Supérieur Agricole
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole
CCE : Concours Complet d'Equitation
CEP : Capacités Equestres Professionnelles
CFAR : Centre de Formation d'Apprentis Régional
CFAR FA : Centre de Formation d'Apprentis Régional Formation Adapté
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
CGEA : Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
CNTE : Comité National de Tourisme Equestre
CRE : Comité Régional d'Equitation
CRTE : Comité Régional de Tourisme Equestre
CSO : Concours de Saut d'Obstacles
CTR : Conseiller Technique Régional
CQP ASA : Certificat de Qualification Professionnelle Assistant Soigneur Animateur
DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport
DR : Dressage
FFE : Fédération Française d'Equitation
GTE : Guide de Tourisme Equestre
LPA : Lycée Professionnel Agricole
PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1
UC : Unité Capitalisable
UCG : Unité Capitalisable Générale
UCP : Unité capitalisable professionnelle
UCT : Unité capitalisable technique
UCARE : Unité Capitalisable Adaptation Régionale à l'Emploi
UFA : Unité de Formation par apprentissage

EDITION 2014



www.filierechevalpaca.com
Filière Cheval PACA

Maison Régionale des Sports, 809 Bd des écurieuls
06210 MANDELIEU LA NAPOULE